

CABINET DU PREMIER
MINISTRE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

DISTRICT AUTONOME DES
MONTAGNES



Union – Discipline - Travail

LE MINISTRE, GOUVERNEUR

**Session Inaugurale du Conseil du District Autonome des
Montagnes**

Date : Vendredi, 02 décembre 2022

**DISCOURS DU DOCTEUR ALBERT FLINDE, MINISTRE,
GOUVERNEUR**

Monsieur le Représentant de Son Excellence Jérôme Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;

Madame la Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ;

Monsieur le Ministre, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;

Monsieur le Ministre, Gouverneur du District Autonome du Bas-Sassandra ;

Messieurs les Préfets des Régions du Tonkpi, du Guémon et du Cavally ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Préfectoral ;

Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Cadres du District Autonome des Montagnes ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux, Départementaux et Chefs de Services ;

Chers Illustres Doyens présents à nos côtés ce jour ;

Messieurs les Présidents Régionaux de la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels ;

Distingués Chefs Coutumiers et Vénérés Guides Religieux ;

Mesdames et Messieurs les Journalistes ;

Mesdames et Messieurs, illustres invités, tous en vos rangs, grades et qualités, tout protocole respecté.

A l'entame de mon propos, je voudrais vous saluer et vous dire merci pour votre présence distinguée à cette Session Inaugurale du Conseil du District Autonome des Montagnes. Votre présence en ce lieu témoigne de votre intérêt pour notre District et je m'en réjouis énormément.

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil du District Autonome des Montagnes,

Il me plaît de rappeler qu'au nombre des faits politiques majeurs que notre pays a vécus ces dernières années, figure en bonne place, la création de douze nouveaux Districts Autonomes le 09 juin 2021 par S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République. Au nombre des douze Districts, figure le District Autonome des Montagnes. Et il lui a plu au Chef de l'Etat de nous désigner, vous et moi, pour conduire ensemble les destinées de notre grand District.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour lui exprimer en votre nom, toute ma gratitude, pour la confiance dont nous sommes bénéficiaires et pour ses efforts inlassables en faveur du bien-être des populations de la Côte d'Ivoire en général et celles du District Autonome des Montagnes en particulier.

A Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Je voudrais à travers son Représentant, lui adresser mes sincères remerciements et ma fierté pour son doigté dans la conduite de l'action gouvernementale et sa disponibilité à accompagner les Ministres, Gouverneurs dans l'accomplissement de leurs missions.

A ces remerciements, j'associe mon cher Neveu, le Général Vagondo DIOMANDE, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité dont l'intérêt pour le bien-être des populations de notre District n'est plus à démontrer. Merci pour ta présence qui rehausse la cérémonie du jour.

Je n'oublie pas nos chers Doyens d'âge ici présents, qui ont assuré de hautes fonctions politiques et administratives dans notre pays et qui continuent d'être des modèles pour nous. Je veux parler du Ministre d'Etat Emile Constant BOMBET, du Ministre Gilbert BLEU Lainé, des Magistrats Hors Grades François GUEI, Félix TYOULOU DYELA, VEHI Boua et des Professeurs Joséphine GUIDY WANDJA et Célestin NOUTOUA YOUDE pour ne citer que ceux-là.

Chers Aînés, recevez ici, l'expression de ma profonde de ma pleine satisfaction de vous voir à mes côtés chaque fois que je vous sollicite à la faveur des activités comme celle de ce jour.

Oui, je me souviens en effet de votre présence à la Grande Rencontre du 02 octobre 2021 avec l'ensemble de la Diaspora Interne du District Autonome des Montagnes, dans la Grande salle de l'Immeuble de la CAISTAB au Plateau ;

Je me souviens encore de votre présence aux Consultations Régionales des 21, 22 et 23 octobre 2021, avec la Diaspora Interne des Régions du Cavally, du Guémon et du Tonkpi, à la Salle Emmanuel DIOULO de l'Hôtel du District Autonome d'Abidjan-Plateau ;

Enfin, Je me souviens encore de votre présence à la Cérémonie Officielle de mon Installation le 04 décembre 2021, comme Ministre, Gouverneur du District Autonome des Montagnes, au Stade LEON Robert de Man ; et j'en passe. Chers Aînés, une fois encore merci.

Je salue également la présence du Corps préfectoral. J'apprécie d'ores et déjà, votre participation presque systématique aux cérémonies que je préside dans nos différentes Régions ; prouvant ainsi votre sens élevé de l'Etat. Il ne peut en être autrement et je suis persuadé que nous allons garder cette ligne pendant la durée de notre collaboration.

Je salue particulièrement les chefs traditionnels représentés ici au plus haut niveau par les Présidents des Chambres Régionales des Rois et Chefs Traditionnels, pour tous les efforts en faveur de la cohésion sociale et du maintien de la paix dans notre District.

Enfin, je salue les Elus et Cadres du District, les Responsables des organisations socioprofessionnelles, des ONG, des mutuelles de développement, des femmes et des jeunes, pour leur engagement à nos côtés dans la conduite de notre mission de développement.

Mesdames et Messieurs, illustres invités,

J'en viens à présent à la cérémonie qui nous rassemble ce matin ; à savoir la Session inaugurale du Conseil de notre District. Elle constitue la première d'une série de rencontres que nous aurons pendant les quatre prochaines années, c'est-à-dire jusqu'en juin 2026. Pendant cette période, nous aurons à réfléchir ensemble sur des questions majeures portant sur l'avenir reluisant du développement de nos trois Régions que sont le Cavally, le Guémon et le Tonkpi.

Mesdames et Messieurs, Illustres Invités ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et de développement local de la Côte d'Ivoire, le Président de la République, lors du Conseil des Ministres du mercredi 9 juin 2021, en s'adossant à la loi n°2014-451 du 05 août 2014, portant organisation générale de l'Administration Territoriale et prévoyant la création des Districts Autonomes, a créé par Décret N°2021-276 douze (12) Nouveaux Districts Autonomes dont le District Autonome des Montagnes.

De par son statut, le District Autonome est un véritable catalyseur du développement local, regroupant au moins deux (2) Régions. Il obéit, dans son fonctionnement, à la fois aux règles de la déconcentration et de la décentralisation.

Au niveau déconcentré,

Le District Autonome, dans le respect de l'intégrité du territoire national, des missions et attributions dévolues aux entités et services déconcentrés de l'Etat est chargé de :

- **Coordonner, suivre et évaluer** la bonne exécution des programmes, des projets et toutes actions de développement tels qu'adoptés par le Gouvernement.
- **Assurer, en liaison avec les services déconcentrés des Ministères techniques, le contrôle** de la bonne fin des opérations spécifiques de développement décidées par le Gouvernement et de veiller au respect du calendrier et des exigences techniques et financières ;
- **Susciter et Animer**, en liaison avec les services extérieurs des Ministères et des Organismes publics ainsi qu'avec le concours des commissions de développement régional, la réalisation d'études prospectives devant aboutir à l'établissement d'un schéma directeur pour son développement ;
- **Faire approuver par le Gouvernement**, le projet de schéma directeur.

Au niveau décentralisé,

Le District Autonome **est chargé d'assurer la coordination et le suivi des activités ci-après**, dans le respect de l'intégrité territoriale, de l'autonomie et des attributions des autres collectivités territoriales et en harmonie avec les orientations nationales, dans les domaines aussi divers que stratégiques comme l'environnement, la planification de l'aménagement du territoire, la lutte contre les effets néfastes de l'urbanisation, la promotion et la réalisation des actions de développement économique, social et culturel, la lutte contre l'insécurité, la protection et la promotion des traditions et coutumes, l'entretien du patrimoine et des biens domaniaux de l'Etat transférés au District Autonome et enfin, les travaux d'équipement rural.

Mesdames et Messieurs, Illustres Invités ;

En définitive, la création des Districts Autonomes par le Président de la République vise donc à renforcer l'efficacité de l'action du Gouvernement, notamment en ce qui concerne la coordination, l'évaluation ainsi que le suivi de la bonne exécution des programmes et des projets de développement pour le bien-être des populations.

En nous mettant ensemble, Elus locaux ayant des compétences diverses à des niveaux de proximité allant de la Commune à la Région, personnalités ayant des compétences dans divers domaines et moi qu'il a choisi selon mes compétences qu'il sait, le Président de la République nous demande de conjuguer nos efforts en dépassant nos clivages, nos divergences et considérations.

Depuis notre nomination le 18 juin 2021, c'est seulement le 28 septembre dernier, que le dernier maillon des moyens de fonctionnement a été mis en place par le Gouvernement avec la

nomination des Conseillers du District et de deux (02) des cinq (05) Vice-Gouverneurs.

Mesdames et Messieurs, illustres invités ;

A ce stade, je voudrais circonscrire mon intervention autour de deux axes majeurs, qui se déclinent comme suit :

1- L'état des lieux du District Autonome des Montagnes

2- Ma vision et stratégie de développement du District

Mesdames et Messieurs, illustres invités,

Je voudrais à présent vous inviter au passage en revue de chacun des deux axes annoncés

1- L'état des lieux du District Autonome des Montagnes

Le District Autonome des Montagnes couvre une superficie de 31 002 km² et représente environ 10% de la superficie nationale. Il regroupe trois régions administratives que sont le Cavally, le Guémon et le Tonkpi ; elles-mêmes composées de 13 départements, 73 Sous-préfectures et 973 villages.

Sur le plan démographique, la population totale de notre District est d'environ 3 000 000 habitants selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2021) ; soit 10% de la population nationale. Ce qui classe le District Autonome des Montagnes, au deuxième rang des Districts, après celui d'Abidjan, en termes démographiques. La pyramide des âges est dominée par les moins de 50 ans qui représentent 90% de cette population. Ce qui revient à dire que la population de notre District est essentiellement constituée de jeunes.

En termes de ressources économiques, notre District regorge d'énormes potentialités aussi bien naturelles qu'humaines qui sont des atouts à même de promouvoir son développement. A titre d'illustrations :

Le patrimoine forestier prédispose le District Autonome des Montagnes à un avenir environnemental de premier plan en Afrique de l'Ouest. Il comprend 29 forêts, 3 parcs et 2 réserves classés qui représentent une superficie totale de 1 180 377 hectares.

Quant aux ressources minières, notre District dispose d'importants gisements de Fer dans les Monts Klahoyo, Gao et Nimba. Le potentiel productif de ces trois gisements est évalué à trois milliards de tonnes. S'ajoutent le Nickel latéritique de Sipilou estimé à 205 millions de tonnes et la Mine d'Or d'Ity déjà en exploitation.

Le sous-sol du District Autonome des Montagnes recèle également de Cuivre et de Nickel à platinoïdes dans la zone de Samapleu à Biankouma, et bien d'autres minerais tels que la Bauxite, la Tantalite, le Cobalt, l'Etain et des Pierres ornementales.

Mesdames et Messieurs, illustres invités ;

En dépit de ses immenses potentialités le prédisposant à un bel avenir, le District Autonome des Montagnes accuse un énorme retard dans son développement socio-économique et culturel. Comme illustrations, les Etudes Monographiques et Economiques faites par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement révèlent :

- Un taux d'analphabétisme très élevé : 69,4%% contre 64% au niveau national
- Un taux de pauvreté également élevé : 49,9% contre 46,3% au niveau national

- Une Offre sanitaire insuffisante pour couvrir les besoins de la population
- Une quasi-inexistence d'infrastructures culturelles et sportives

Concernant le volet sécuritaire, l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire a souvent été le lieu de manifestation de conflits récurrents, conséquences des guerres civiles ayant affecté certains États ouest-africains (Libéria, Sierra Leone) d'une part, et la Côte d'Ivoire elle-même d'autre part. A cela s'ajoute une forte pression foncière à l'origine de tensions inter-ethniques.

Mesdames et Messieurs, illustres invités ;

A la lumière de cet état des lieux, la tâche qui nous attend est donc immense et les défis sont nombreux.

Pour ma part, j'estime qu'il est urgent que des initiatives soient prises pour relever le niveau économique du District, en vue d'une croissance inclusive et durable. A ce niveau, ma vision pour notre District à l'horizon 2030 se décline comme suit :

- 1- Un District prospère, uni au sein duquel la sécurité, la paix et le développement humain sont garantis ;
- 2- Un District où les conditions de vie des populations sont améliorées, l'autonomisation des femmes et l'insertion socio-économique des jeunes effectives ;
- 3- Un District où les ressources naturelles sont préservées dans un écosystème équilibré ;
- 4- Un District où les potentialités économiques, culturelles et touristiques sont valorisées ;

5- Un District géré selon les principes de bonne gouvernance.

Mesdames et Messieurs, illustres invités,

Conscient et surtout convaincu de l'immensité de la tâche qui est la nôtre, j'ai opté pour une démarche inclusive et participative de toutes les composantes et compétences des populations des trois (03) entités régionales qui forment le District Autonome des Montagnes. Ainsi, depuis ma nomination le 18 juin 2021, j'ai entrepris de nombreuses actions dont les plus saillantes sont les suivantes :

- Visites aux membres du Gouvernement et aux Doyens d'âge originaires du District Autonome des Montagnes, résidant à Abidjan entre le 19 et le 30 juin 2021 ;
- Grande Réunion le 02 octobre 2021 avec l'ensemble de la Diaspora Interne du District Autonome des Montagnes, dans la Grande salle de l'Immeuble de la CAISTAB au Plateau ;
- Consultations Régionales les 21, 22 et 23 octobre 2021, à la Salle Emmanuel DIOULO de l'Hôtel du District Autonome d'Abidjan-Plateau, avec la Diaspora Interne par Région, (au niveau du Cavally, du Guémon et du Tonkpi) ;
- Cérémonie Officielle d'Installation du Ministre, Gouverneur du District Autonome des Montagnes, au Stade LEON Robert de Man le 04 décembre 2021
- Cérémonie Officielle de Lancement des Travaux de l'Etude d'Actualisation du Schéma Directeur du District Autonome des Montagnes le Lundi, 21 mars 2022.

Le faisant, j'attends une synergie d'actions, une mutualisation des expériences de toutes les forces vives de notre District, sans distinction d'obédiences politiques, de religions, d'âge et de genre.

Car aujourd'hui, la seule politique qui vaille dans notre District au regard de notre retard, c'est celle du « développement et du bien-être » de nos parents et de toutes les populations. Cela, en termes de création de richesses, d'autonomisation des femmes, de création d'emplois pour les jeunes.

Mesdames et Messieurs, illustres invités ;

Voilà succinctement exposé, le rêve que je caresse, la conviction qui m'anime, l'engagement que je prends, l'orientation que j'entends imprimer à chacun de mes actes pour l'atteinte de nos objectifs communs de développement harmonieux et de bien-être de tous.

Mesdames et Messieurs, illustres invités ;

Je ne saurais clore là mon allocution, sans vous indiquer trois activités importantes en cours et à la finalisation desquelles votre concours est nécessaire. Ce sont :

- 1- L'Etude d'Actualisation du Schéma Directeur du District Autonome des Montagnes
- 2- Le Projet FAO ou « l'Initiative Villes Vertes »
- 3- L'Ouverture d'une Antenne de l'INFAS à Man

Concernant l'Etude d'Actualisation du Schéma Directeur, elle est d'importance capitale. A cet effet, il me plait de vous rappeler Mesdames et Messieurs les Conseillers, que le Schéma Directeur est la boussole qui devra orienter toutes nos décisions et toutes nos actions. Car, c'est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique de notre espace géographique, économique et administratif. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau de chaque région, compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance durable et de développement du District.

Dans le cas du District Autonome des Montagnes qui n'est autre que l'ancien territoire du Haut-Commissariat pour le Développement intégré des Régions Semi-Montagneuses de l'Ouest, excepté la Région du Bafing, ce Schéma Directeur existe depuis 1997. Il ne nous reste qu'à l'actualiser.

Ce travail d'actualisation passe par un état des lieux dans les différents domaines de développement du District. Il s'agit pour nous, certes d'analyser l'existant dans ses forces et faiblesses, mais et surtout, d'identifier les pôles de développement de nos trois régions à partir des attentes des populations, en liaison avec notre vision antérieurement exprimée. (Ajouter le point à ce jour et les perspectives / Voir le Dircab et le Directeur de la Planification)

Quant au Projet FAO ou « l'Initiative Villes Vertes » dont l'Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan (IECA) est à l'origine, il a pour objectif principal, la transformation des systèmes forestiers, agricoles et alimentaires urbain et périurbain, en vue d'accroître le bien-être des

populations et la résilience des villes face aux nombreux risques climatiques.

C'est donc au regard des objectifs visés par l'IECA à travers ce projet, que le Ministre, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan, a adressé une requête au Directeur Général de la FAO, en vue de l'adhésion de 4 quatre Districts. Fort heureusement, notre District a été retenu parmi les quatre dont ceux d'Abidjan, des Savanes et de Yamoussoukro

Enfin, pour ce qui est de l'Ouverture d'une Antenne de l'INFAS logée au Centre de Formation Professionnelle de Man, il s'agit d'une initiative du Ministre, Gouverneur avec l'appui institutionnel du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. Notre ambition, à ce niveau, est d'offrir une opportunité de formation professionnelle à la jeunesse diplômée de notre District et de palier surtout les insuffisances en personnels dans nos structures sanitaires. A cela s'ajoute le recrutement régionalisé des personnels. Pour l'année académique 2022-2023, ce sont environ 400 étudiants qui feront leur rentrée.

Mesdames et Messieurs, illustres invités ;

Je me réjouis une fois de plus de votre présence massive et qualitative. Car pour ma part, le principal enjeu de la rencontre du jour demeure inéluctablement notre engagement pour la cause de notre District. A cet effet, j'invite Mesdames et Messieurs les Conseillers du District à bien vouloir vous inscrire dans les différentes commissions techniques permanentes à mettre en place pour le bon fonctionnement du District.

En cela, je sais pouvoir compter sur l'implication de chacune et de chacun de vous.

Je vous remercie pour votre aimable attention !

